

7220792601 - AA

Commune de BEAUVOIR-SUR-MER

Actualisation des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Beauvoir-sur-Mer

ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté n° 01/2020 du 7 janvier 2020,
Le Maire de Beauvoir-sur-Mer a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'actualisation des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Beauvoir-sur-Mer.
A cet effet, Mme Anne-Claire MAUGRION, Attachée territoriale en retraite, a été désignée comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.
L'enquête se déroulera à la Mairie du mardi 4 février 2020 au mercredi 4 mars 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie le mardi 4 février 2020 de 8 h 30 à 12 h 30, le jeudi 20 février 2020 de 8 h 30 à 12 h 30 et le mercredi 4 mars 2020 de 14 h 00 à 18 h 00.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'actualisation des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie de Beauvoir-sur-Mer, ou par courriel à l'adresse enquete.assainissement@mairie-beauvoirsurmer.fr

7219078201 - AA

Commune de L'AIGUILLON-SUR-VIE

Projets des révisions allégées N° 1 et N° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

ENQUÊTE PUBLIQUE 2ÈME AVIS

Par arrêté du 13 janvier 2020, M. le Maire de L'Aiguillon-sur-Vie a ordonné l'ouverture d'une enquête publique.
Cette enquête publique porte sur :
Révision allégée N° 1 :
- la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitée pour permettre le développement d'activités économiques par changement de destination et/ou d'extension limitée.
Révision allégée N° 2 :
- l'évolution d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) dans le cadre de la cessation d'activité générant un périmètre de réciprocity de 100 mètres.
A cet effet, M. Claude MATHIEU a été désigné par M. le Président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera pendant 31 jours du 3 février 2020 à 9 h 00 au 4 mars 2020 à 17 h 00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie de L'Aiguillon-sur-Vie, 20, rue de l'Eglise, siège de l'enquête, soit du lundi au vendredi : 9 h 00-12 h 00/14 h 00-16 h 00.
Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, les :
- Lundi 3 février 2020, 9 h 00-12 h 00, 20, rue de l'Eglise.
- Vendredi 14 février 2020, 9 h 00-12 h 00, 20, rue de l'Eglise.
- Mercredi 4 mars 2020, 14 h 00-17 h 00, 20, rue de l'Eglise.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier soumis à l'enquête pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, 20 rue de l'Eglise. Elles peuvent être également adressées au siège de l'enquête par écrit à M. le Commissaire-enquêteur, Mairie, 20, rue de l'Eglise, 85220 L'Aiguillon-sur-Vie, ou par mail à l'adresse suivante : enqueterrevisionplu@laiguiillonsurvie.fr en précisant « enquête publique » en objet du message.
La date limite de réception des courriers et mails est fixée au 4 mars 2020 à 17 h 00. Ceux-ci compléteront le registre d'enquête, auquel ils seront annexés.
Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier sera consultable sur support papier au siège de l'enquête, ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie. Il sera également consultable sur le site internet suivant : (<http://www.laiguiillonsurvie.fr/>).
Les observations reçues par voie électronique seront également consultables sur ce site dans les meilleurs délais.
Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. COQUELIN André, adjoint délégué à l'urbanisme.
Le rapport, les conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an dès qu'ils seront transmis en Mairie, 20, rue de l'Eglise, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site (<http://www.laiguiillonsurvie.fr/>).
Le dossier sera soumis à l'approbation du conseil municipal, en tenant compte des observations du public, des avis des personnes publiques associées, et des conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur.

Le Maire,
NAULET Loïc.

Le mercredi 25 mars 2020 à 9 h 30

Il sera procédé au Tribunal Judiciaire des Sables-d'Olonne (85100), tenant l'audience à l'annexe du Tribunal Judiciaire, sis 20, rue Nicot, 85100 Les Sables-d'Olonne, salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après décrit :

Commune de POIROUX (Vendée)

UNE MAISON D'HABITATION
située lieudit « La Nouerie »

Cadastrée section A n° 1105 et 1106
pour une contenance totale de 17 a 66 ca
comprenant : une pièce de vie, quatre chambres, WC, salle de bain, cellier-chaufferie, garage, terrain.
Le bien est actuellement occupé par un locataire selon un bail d'habitation daté du 1er septembre 2019.

Mise à prix : 99 000 euros (quatre vingt dix-neuf mille euros)
Outre frais et charges.

Visites prévues

Le mardi 3 mars 2020 de 10 h 00 à 12 h 00

Consignation préalable pour enchérir de 10 % du montant de la mise à prix, soit 9 900 euros (neuf mille neuf cents euros).
Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Sables-d'Olonne.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'annexe du Tribunal Judiciaire, sis 20, rue Nicot à 85100 Les Sables-d'Olonne, où est déposé le cahier des conditions de la vente n° 18/00024 ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Fait aux Sables-d'Olonne
Le 25 janvier 2020
Maître Annabelle TEXIER

AVIS

L'Assemblée (de liquidation, d'à la Barre-de-M quibus de sa ges assemblée. Les merce de La Ro

7220341501 - V

BLA

Soc S

TR

Aux termes d'Extraordinaire a L'Ermitage, 974; conséquence l'a Président : M 97434 Saint-Gill La société fera nion).

7220440101 - V

Siège

Par décision du du capital social; tion des mention Ancienne men Capital social : Nouvelle ment Capital social :

7220551201 - V

Socié

Aux termes d'l nommé en qualit Gagneries, 85220

7220607101 - V

Siège so

7220246401 - VJ

SELARL CHEVET-NOEL TEXIER DURAND

Société d'avocats inscrite au Barreau des Sables-d'Olonne
27, allée Alain Gautier - Parc Actilonne - OLONNE-SUR-MER
85340 LES SABLES-D'OLONNE

Tél. 02 51 95 05 78 - Fax : 02.51.21.24.66 - Courriel : accueil@cntd-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi 25 mars 2020 à 9 h 30

Il sera procédé au Tribunal Judiciaire des Sables-d'Olonne (85100), tenant l'audience à l'annexe du Tribunal Judiciaire, sis 20, rue Nicot, 85100 Les Sables-d'Olonne, salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après décrit :

Commune de LA TRANCHE-SUR-MER (Vendée)

Dans un immeuble en copropriété
situé 54-56, boulevard des Vendéens

Cadastré section ZW n° 288 pour une contenance de 6 a 72 ca.
Les lots 3 (47/1000), 4 (39/1000), 5 (47/1000), 6 (39/1000) et 8 (27/1000) constituant deux locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée.
Les lots 10 (48/1000), 11 (44/1000), 12 (48/1000), 13 (44/1000) et 15 (30/1000) constituant cinq appartements situés au 1er étage.
Les lots 16 (85/1000), 17 (41/1000), 18 (40/1000), 19 (41/1000), 20 (40/1000), 21 (40/1000) et 22 (27/1000) constituant huit appartements situés au 2ème étage.
Règlement de copropriété du 8 août 1966, publié le 22 septembre 1966, volume 2890 n° 17 (ancien cadastre).

Ces locaux commerciaux et appartements seront vendus en un seul lot sur la mise à prix de : 60 000 euros (soixante mille euros)

Outre frais et charges.

Visites prévues

Le mardi 3 mars 2020 de 14 h 00 à 16 h 00

Consignation préalable pour enchérir de 10 % du montant de la mise à prix, soit 6 000 euros (six mille euros).
Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Sables-d'Olonne.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'annexe du Tribunal Judiciaire, sis 20, rue Nicot, 85100 Les Sables-d'Olonne, où est déposé le cahier des conditions de la vente n° 19/00027 ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Fait aux Sables-d'Olonne
Le 27 janvier 2020
Maître Annabelle TEXIER

La vie des sociétés

7220528501 - VS

Adecia
experts-comptables

MLC

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : ZAC Les Acacias Extension - Les Fougères
85430 LA BOISSIÈRE-DES-LANDES
522 747 674 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Stéphanie COUTAND, demeurant 70, allée de la Fornette, Les Vignes Signières, 73420 Drumettaz-Clarafond, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.
La Gérance

**ENFIN UN SITE UNIQUE
POUR VOS NOUVEAUX
MARCHÉS PUBLICS...**



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici

Par délibération les associés ont i chel-Marie JOU JOUTEAU de ses 1er janvier 2020 gérant, transform du siège social, e désormais les su Dénomination : social inchangé. Pringay. Objet so à l'exploitation d' une ou plusieurs 9 juin 2080. Gé 85110 Saint-Gerr les, autres qu'ent donné par décisio La Roche-sur-Yoi